

Les Faits Marquants de la 17e Conférence des Parties à la CNULCD Mardi 25 août 2026

Mardi était la « Journée de l'eau » lors de la 17e session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (COP 17 de la CNULCD). La sécheresse constituant une menace majeure pour la sécurité de l'eau à l'échelle mondiale, il était donc tout à fait approprié qu'un dialogue ministériel soit organisé sur la résilience face à la sécheresse. Le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC) a entamé l'évaluation de son programme de travail, puis a eu lieu une session de dialogue ouvert de la COP avec la société civile. Tout au long de la journée, les groupes de contact de la Grande commission (GC), du CRIC et du Comité de la science et de la technologie (CST) se sont réunis pour poursuivre les négociations.

Séance spéciale de haut niveau

Dialogue ministériel sur la résilience face à la sécheresse :

Dans son allocution d'ouverture, Nyamtaishiryn Nomtoibayar, vice-Premier ministre de la Mongolie, a évoqué les impacts de la sécheresse sur les paysages, les systèmes alimentaires et les communautés mongoles. Il a annoncé le lancement de l'initiative « Water-Land Nexus », qui soutiendra les systèmes politiques et de connaissances, ainsi que des solutions évolutives pour la gestion des pâturages et des sols, tout en favorisant les partenariats et le financement par le biais des mécanismes existants au titre de la Convention.

Amina J. Mohammed, Secrétaire générale adjointe des Nations unies, a souligné l'importance de mettre en place une coopération internationale durable pour lutter contre la sécheresse en reliant les actions nationales par-delà les frontières, en transformant les plans de lutte contre la sécheresse en programmes capables d'attirer des investissements, et en accélérant la mise en œuvre grâce aux mécanismes institutionnels et financiers prévus par la Convention. Elle a exhorté les Parties à s'appuyer sur les bases techniques et financières établies lors de la COP 16 et à surmonter leurs divergences de fond afin de parvenir à une décision sur la sécheresse.

Yasmine Fouad, secrétaire exécutive de la CNULCD, a évoqué l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses attendue en raison du phénomène El Niño en 2026. Elle a appelé à la mise en œuvre des moyens d'exécution existants. Elle a exhorté les Parties à adopter une décision sur la sécheresse, soulignant que, même si celle-ci n'était pas adoptée, les Parties volontaires continueront d'avancer « car il s'agit de la COP de la mise en œuvre ».

Deux tables rondes sur la sécheresse ont ensuite eu lieu. La première a réuni des représentants de ministères afin de partager les expériences nationales et les enseignements tirés des mesures de lutte contre la sécheresse. Outre le renforcement des restrictions d'utilisation de l'eau, l'amélioration de l'efficacité et d'autres solutions techniques, les intervenants ont notamment souligné la nécessité d'une intégration des politiques et d'une coordination accrue en matière d'adaptation au changement climatique entre les ministères et les politiques publiques. Rappelant le rôle crucial que jouent les données, la surveillance et les systèmes d'alerte précoce pour soutenir la préparation à la sécheresse, ils ont souligné le caractère transfrontalier des ressources en eau ainsi que l'importance de la coopération transfrontalière, de la volonté politique et du leadership.

La deuxième table ronde a réuni des représentants d'organisations internationales afin de partager leurs expériences en matière de lutte contre la sécheresse, de la manière dont ce terme est conceptualisé et de la nécessité de faire de la sécheresse une priorité économique et sécuritaire. Les intervenants ont notamment discuté de la façon dont une définition trop restrictive de la sécheresse occulte ses liens avec la sécurité alimentaire et énergétique, ainsi qu'avec la main-d'œuvre et la productivité économique. Ils ont collectivement souligné l'importance : de passer de la gestion de crise à une planification proactive ; de mettre en place des infrastructures stratégiques ; d'améliorer la gouvernance de l'eau ; et de renforcer les institutions locales et les financements afin de soutenir la collaboration entre les Parties. Un intervenant a appelé à reconnaître l'eau comme un « lien » capable de faire le pont entre l'Accord de Paris, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et le Cadre stratégique de la CNULCD.

Au cours des interventions ministérielles, plusieurs Parties ont mis en avant les efforts nationaux déployés pour lutter contre la sécheresse et la nécessité d'accroître la résilience face à ce phénomène. La NAMIBIE, rejointe par les ÎLES MARSHALL, les PHILIPPINES, la HONGRIE et d'autres, a appelé à passer d'une réponse d'urgence réactive à une action préventive proactive, *notamment* en renforçant les systèmes d'alerte précoce, la planification d'urgence et la restauration des écosystèmes.

Le SÉNÉGAL, la TUNISIE, la GUYANE, l'ANGOLA et l'ITALIE ont fait remarquer que la sécheresse constitue une menace structurelle et systémique et, conjointement avec le BHOUTAN, l'ÉTAT DE PALESTINE, le TCHAD et le GUATEMALA, ont appelé à des approches holistiques et intégrées à la croisée de la planification foncière, hydrique et climatique, la BOLIVIE plaçant l'eau au cœur de la résilience. La TURQUIE, le MEXIQUE et le PANAMA ont mis l'accent sur la coopération et les synergies entre les Conventions de Rio.

La TUNISIE, l'ESWATINI et l'AFRIQUE DU SUD ont appelé à l'adoption d'un texte juridiquement contraignant sur la sécheresse. Aux côtés d'autres pays, le SRI LANKA, les ÎLES SALOMON et l'OUGANDA ont appelé à un renforcement de la coopération, du renforcement des capacités et du transfert de technologies. Le COSTA RICA, le PAKISTAN et les MALDIVES ont insisté sur la nécessité d'un financement prévisible et accessible, MADAGASCAR mettant l'accent sur un accès équitable au financement par le biais du Partenariat mondial de Riyad pour la résilience face à la sécheresse.

L'ESWATINI et le CAMEROUN ont souligné que les femmes sont touchées de manière disproportionnée par la sécheresse, tandis que le FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE a noté que la résilience doit s'étendre aux enfants. SAINT-KITTS-ET-NEVIS a plaidé en faveur d'une réponse à la sécheresse centrée sur les personnes, innovante, fondée sur la science et durable, et la CÔTE D'IVOIRE a insisté sur la nécessité de placer les personnes au cœur de la résilience, tout en garantissant des emplois décents et des perspectives économiques.

Le MONTENEGRO a noté que les solutions fondées sur la nature constituent des investissements efficaces pour la résilience face à la sécheresse, et a souligné, avec le MEXIQUE, le rôle de la coopération régionale. L'AZERBAÏDJAN, l'EQUATEUR, le PORTUGAL, l'IRAK et la GUINÉE ont mis l'accent sur la coopération entre les pays d'un même bassin qui partagent des ressources en eau. Le KIRGHIZISTAN a proposé de mettre en place un mécanisme de compensation mutuellement avantageux pour l'utilisation régionale de l'eau. SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES a réitéré la nécessité de renforcer la coopération et

la coordination entre les petits États insulaires en développement (PEID).

Séance de dialogue ouvert

Byaruuzanyin Pürevdagva, gouverneur et maire d'Oulan-Bator, a ouvert le dialogue en soulignant l'importance de la gouvernance à plusieurs niveaux dans la mise en œuvre de la Convention. Il a ensuite présenté la [Déclaration d'Oulan-Bator sur les collectivités locales et régionales](#). Paul Hallett, de la Société britannique de science des sols, a prononcé un discours liminaire dans lequel il a fait valoir que la crise climatique et la dégradation des terres créaient une « tempête parfaite » propice à des « spirales mortelles de sécheresse » et a appelé à renforcer l'observation, la surveillance et la formation des chercheurs pour faire face à cette crise.

Une table ronde, animée par Hindou Oumarou Ibrahim, a permis de présenter les points de vue des communautés sur la lutte contre la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse (DLDD). Les intervenants ont notamment abordé les initiatives de restauration forestière, la mobilisation des jeunes en faveur de la restauration des terres, le lien entre sécheresse et dégradation des terres, la nécessité d'une approche de la gestion de l'eau fondée sur les droits de l'homme, ainsi que le rôle des femmes rurales dans la lutte contre la DLDD.

L'UE, le BRÉSIL, le BELIZE, le COSTA RICA, la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, le PANAMA, le HONDURAS, le MEXIQUE, SAINT-KITTS-ET-NEVIS, le PÉROU, le GUATEMALA, HAÏTI, le SURINAME, l'URUGUAY, l'Australie et l'Union internationale pour la conservation de la nature ont réaffirmé leur soutien à la participation pleine et effective des Organisations de la Société Civile à la mise en œuvre de la Convention et ont appelé à la création de groupes de travail consacrés aux peuples autochtones et aux communautés locales. Diverses OSC ont souligné les nombreuses façons dont les peuples autochtones, les communautés locales, les femmes, les jeunes et les éleveurs font partie intégrante des efforts de restauration des terres. La Fondation pour l'environnement et les ressources naturelles a appelé les gouvernements à réorienter les subventions néfastes vers des pratiques durables.

Le Dialogue s'est achevé par une prestation du musicien sénégalais et ambassadeur de bonne volonté de la CNULCD, Baaba Maal.

Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

Programme de travail du CRIC 25 : Dans l'après-midi, le CRIC a tenu une brève séance au cours de laquelle le Secrétariat a présenté le projet de décision relatif au programme de travail (ICCD/CRIC(24)/5).

Groupes de contact

GC : Le groupe de contact de la GC sur les questions diverses a poursuivi ses discussions sur la **migration**, où les positions ont divergé quant à la marche à suivre, suite à la demande de deux délégations de reporter les discussions à la prochaine COP. Des options ont été envisagées pour garantir la poursuite des travaux de la période intersessions sur la migration, tandis que certaines Parties ont insisté pour qu'une deuxième lecture du projet de décision ait lieu. Après de longues discussions, les délégués ont convenu de demander au Secrétariat de rédiger un texte proposant de reporter les discussions à la COP 18.

Les délégués ont ensuite achevé la première lecture du projet de décision sur les **pâturages et les éleveurs**, au cours de laquelle les discussions ont porté sur : la question de savoir s'il fallait faire référence au Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité et, le cas échéant, de quelle manière ; la question de savoir si le libellé relatif au régime foncier devait inclure une référence à « des droits fonciers sûrs et un accès équitable à la terre et à l'eau, conformément aux Directives volontaires sur le régime foncier » et être « conforme aux législations nationales » ; et l'examen des possibilités de créer une Journée internationale des pâturages et des éleveurs.

Au cours de la deuxième lecture sur les **tempêtes de sable et de poussière (TSP)**, les délégués ont progressé mais certains désaccords subsistent. Les Parties ont *notamment* convenu de rappeler la décision de l'Assemblée générale des Nations unies proclamant la période 2025-2034 « Décennie des Nations unies pour la lutte contre les TSP ». Concernant un paragraphe du préambule sur les facteurs aggravants des TSP, une Partie a souhaité remplacer la référence à « changement » climatique par « variabilité » climatique. Concernant un paragraphe proposé sur les mesures efficaces de gestion des TSP, les Parties ont convenu que la prise en compte des sources tant naturelles que anthropiques devait constituer une priorité stratégique majeure, mais elles n'ont

pas trouvé d'accord sur la question de savoir si cette prise en compte devait être « subordonnée à la disponibilité de ressources financières et techniques ».

Les Parties ont également été informées que la Présidence menait actuellement des consultations sur la **sécheresse**, dans le but de rédiger un texte qui servirait de base aux négociations.

Les Parties ont entamé la deuxième lecture du texte sur le **régime foncier**. Parmi les points abordés figurait un passage visant à aider les petits exploitants, les agriculteurs familiaux, les éleveurs et d'autres groupes ruraux à accéder aux connaissances et aux technologies. À ce sujet, une Partie, contestée par plusieurs autres, a insisté pour que soient ajoutées les mentions « selon des modalités volontaires et convenues d'un commun accord ». Les négociations se sont poursuivies.

CRIC : Dans la matinée, le groupe de rédaction a achevé la première lecture du projet de décision sur la **collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)**. Une Partie a proposé, tandis que d'autres ont émis des réserves, de reconnaître que les financements privés devraient compléter les ressources financières publiques, et d'exhorter le FEM à simplifier l'accès à ses ressources et à veiller à ce que les ressources allouées dans le cadre d'approches intégrées préservent l'appropriation nationale et évitent la fragmentation des ressources. Une autre délégation a proposé, ce à quoi plusieurs se sont opposés, de supprimer un paragraphe encourageant le FEM à tirer parti des synergies entre les Conventions de Rio et avec l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Dans la soirée, le groupe s'est penché sur la **mobilisation des ressources**. Plusieurs pays se sont déclarés favorables à ce que l'on demande au Mécanisme mondial (MM) de renforcer son soutien aux Parties qui sont des pays en développement, notamment par le biais d'évaluations des besoins financiers au niveau national, de plans d'investissement et de stratégies d'accès aux financements internationaux publics et privés. Les délégués ont également débattu de la portée de la collaboration entre le MM et les organisations régionales, les banques multilatérales de développement et les institutions financières internationales.

CST : Le groupe de contact a poursuivi ses délibérations sur le **fonctionnement futur de l'Interface science-politique (ISP)**. Les délégués ont convenu de demander au Secrétariat de continuer à mobiliser des contributions volontaires pour soutenir les travaux de la SPI « en toute transparence et sans affectation spécifique susceptible d'influencer les priorités scientifiques ». Des divergences subsistent toutefois quant à savoir si cette demande devait être intégrée à la décision relative au budget. Les Parties ont également débattu des modalités de sélection et de mise en place de l'unité d'appui technique qui contribuera à l'élaboration de la 4e édition du Global Land Outlook.

Dans la soirée, le groupe a achevé une première lecture du **programme de travail de l'Interface science-politique pour la période quadriennale 2027-2030**. Les délégués ont notamment convenu d'adapter le projet de décision, avec l'aide du Secrétariat, en fonction des résultats des discussions sur le fonctionnement futur de l'Interface science-politique.

Dans les couloirs

« Nous n'essayons pas de trouver une voie à suivre, car il n'y en a pas. » C'est par cette déclaration pessimiste que se sont achevées les discussions de fond sur les migrations, reportées à la prochaine COP. La décision sur la sécheresse ne tient également qu'à un fil, la présidence s'efforçant de trouver une issue au moyen d'intenses négociations bilatérales qui ont débuté lundi soir et qui se sont poursuivies tout au long de la journée de mardi.

Mais si les discussions sur certains points de l'ordre du jour sont au point mort, le bilan des progrès réalisés fait apparaître quelques signes positifs. À l'issue d'une deuxième lecture sur les TSP, les Parties semblaient encouragées par le fait que seuls quelques paragraphes restaient en suspens dans le projet de décision. De même, un participant a fait remarquer que les désaccords dans les discussions sur les pâturages et les éleveurs ne semblaient pas insurmontables. Même au sein du groupe de contact du CST, un large accord a été trouvé sur la négociation d'un résumé à l'intention des décideurs pour les futurs rapports phares de l'ISP.

Par ailleurs, les discussions sur la mobilisation des ressources et la collaboration avec le FEM avançaient lentement, mais progressent tout de même. On ressent clairement une accélération du rythme, les pays soulignant qu'il ne reste « que peu de temps ». Nous pourrions également assister à un effet domino des résolutions sur l'ensemble des points de l'ordre du jour une fois que certains points d'achoppement, comme la question de savoir s'il faut « prendre note » ou « rappeler » les décisions passées, auront été résolus. Il reste toutefois à voir si cette dynamique sera suffisamment forte pour surmonter des désaccords majeurs tels que ceux qui subsistent encore sur la sécheresse.